

5.7

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20240327-323492-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 5 avril 2024

Publié le 8 avril 2024

Suite à la convocation en date du 13 mars 2024
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 MARS 2024

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Salim ACHIBA, Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Marie CHAMPAULT, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Monique EVRARD, Marie-Laurence FAUCHILLE, Maël GUIZIOU, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Vincent LEDOUX, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Françoise MARTIN, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Régis CAUCHE donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Isabelle CHOAIN donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Christine DECODTS donne pouvoir à Barbara BAILLEUL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Nicolas LEBLANC, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Maryline LUCAS, Michelle GREAUME donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Michel LEFEBVRE donne pouvoir à Bernard BAUDOUX, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Valérie LETARD donne pouvoir à Christian POIRET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Didier MANIER, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Aude VAN CAUWENBERGE, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Karima ZOUGGAGH donne pouvoir à Max-André PICK.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Benjamin CAILLIERET, Olivier CAREMELLE.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Soraya FAHEM, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Mickaël HIRAUX, Eric RENAUD.

OBJET : Demande de financement européen ELENA concernant la mise en place d'un Plan départemental d'investissements bas carbone 2024-2028

Vu le rapport DTT/2024/79

Vu l'avis en date du 18 mars 2024 de la Commission Développement de l'espace rural, environnement, politique de l'eau

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser Monsieur le Président à déposer un accord de financement ELENA à la Banque européenne d'investissement (BEI) dans le cadre d'un accord conclu avec la Commission européenne et le programme de recherche et d'innovation Horizon 2020 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer un contrat de financement ELENA après accord de la Commission européenne.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 15 h 39.

50 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 19 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Mesdames FAUCHILLE et MARTIN (porteuse du pouvoir de Monsieur BERNARD).

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Eric LECAT

COMMISSION PERMANENTE
Réunion du 27 mars 2024

OBJET : Demande de financement européen ELENA concernant la mise en place d'un Plan départemental d'investissements bas carbone 2024-2028

En 2019, le Département a mis en place sa stratégie de transition écologique et solidaire, Nord durable, qui s'est traduite par un 1^{er} plan de 20 engagements et 59 actions voté en 2020.

En 2021, Nord durable a été réaffirmé comme l'une des quatre priorités du mandat en cours, avec comme objectif prioritaire d'atteindre la neutralité carbone en 2040 pour le patrimoine et les activités départementales.

Si le bilan carbone 2022 démontre une baisse des émissions de 25 % depuis 2011, la trajectoire neutralité carbone nécessiterait une baisse supplémentaire de 25 %. Afin d'accélérer le changement de trajectoire, il a été décidé d'engager une nouvelle étape de Nord durable.

L'ENGAGEMENT DU DÉPARTEMENT DU NORD DANS UN PLAN DE TRANSITION BAS CARBONE JUSQU'EN 2028

Au titre du programme de recherche et d'innovation Horizon 2020, un mécanisme européen d'assistance technique pour les projets d'efficacité énergétique locaux, dénommé ELENA, est mis en œuvre par la Banque européenne d'investissement (BEI), dans le cadre d'un accord avec la Commission européenne. Celui-ci permet de financer l'ingénierie nécessaire à la mise en œuvre d'un programme d'investissements bas carbone.

L'engagement du Département du Nord dans ce mécanisme européen permettra de lancer un plan de transition climat bas carbone plus ambitieux, jusqu'en 2028. Il permettra de mieux structurer les programmes d'opérations et de massifier les interventions, afin d'être le plus efficace possible tout en testant des innovations, notamment en matière de pistes cyclables (utilisation de matériaux plus respectueux de l'environnement pour les revêtements et le développement du retraitement de ces revêtements, assurer la perméabilité de l'infrastructure cyclable, marquage photoluminescent et panneaux dynamiques, passerelles en matériaux composites, développement du réseau points nœuds en lien avec les pistes des pays transfrontaliers...).

Ainsi, un programme d'investissements et de dépenses éligibles à ELENA pour une période de 4 ans (mi-2024 à mi-2028) a été transmis à la BEI en décembre 2023. Celui-ci est actuellement en phase de négociation avec la BEI, afin de justifier des caractères bas carbone et innovant du programme et doit être consolidé avant transmission à la Commission européenne pour mi-2024.

Il comprend deux volets :

- un volet Bâti, avec un programme de rénovation énergétique de 9 bâtiments (isolation principalement) et une solarisation du patrimoine bâti par panneaux photovoltaïques, afin de produire de l'électricité et d'éviter des émissions de CO2,
- un volet Mobilité, avec un programme de développement de voies cyclables et une massification de la mobilité électrique de la flotte départementale de véhicules.

Avec une aide possible d'environ 2 M€ (en cours de définition), ELENA permettra de renforcer la capacité du Département à engager et mettre en œuvre ses programmes bas carbone (études de conception, AMO, contrôles techniques mais aussi pilotage et suivi de travaux ou financier en interne) et d'avancer plus avant dans la réalisation de certaines opérations.

En finançant une partie des coûts de fonctionnement de ce plan d'investissements bas carbone, ELENA permettra au Département de s'engager dans un scénario plus ambitieux en réduisant ses émissions de CO2, en renforçant l'actuel plan Sobriété, en massifiant la production d'énergie décarbonée et en créant, ou préservant, des emplois durables dans les domaines de la transition.

La signature du contrat ELENA est envisagée pour mi-2024, une fois les phases de négociation avec la BEI consolidées.

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'autoriser Monsieur le Président à déposer un accord de financement ELENA à la Banque européenne d'investissement (BEI) dans le cadre d'un accord conclu avec la Commission européenne et le programme de recherche et d'innovation Horizon 2020 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer un contrat de financement ELENA après accord de la Commission européenne.

Patrick VALOIS
Vice-Président